

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## **Fact Sheet - Microfinance**

1er Trimestre 2023 - N°002





232,02 milliards d'encours de crédits



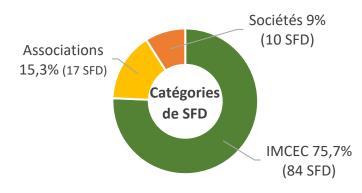


10,88 milliards de créances en souffrance

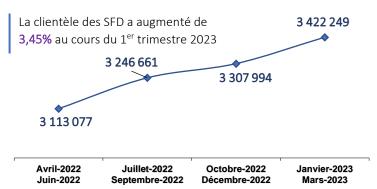




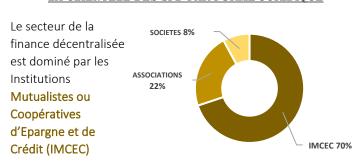
#### REPARTITION DES SFD SUIVANT LA FORME JURIDIQUE



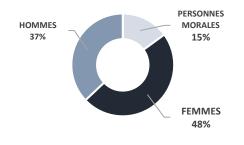
#### EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA CLIENTELE DES SFD



### LA CLIENTELE DES SFD PAR FORME JURIDIQUE



## LA CLIENTELE DES SFD SUIVANT LE GENRE



Les **femmes** représentent la plus grande proportion des cibles des SFD

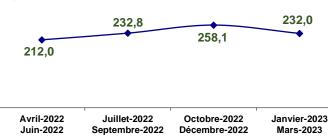
#### EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ET DE CREDITS ACCORDES



La demande de crédit et le nombre de prêts accordés ont diminué de plus de la moitié au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

# EVOLUTION DE L'ENCOURS BRUT DE CREDITS (en milliard de FCFA)

L'encours brut de crédits des SFD a diminué de **10,1%** au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023



#### EVOLUTION DES CREANCES EN SOUFFRANCE (en milliard de FCFA) ET LE TAUX DE RECOUVREMENT

# 18,9% TAUX DE RECOUVREMENT CREANCES EN SOUFRANCE 11,1 10,7% 11,5 10,9

Octobre-2022

Décembre-2022

Janvier-2023

Mars-2023

Dégradation du taux de recouvrement au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, après la forte amélioration constatée en 2022. <u>Conséquence</u>: Niveau de créances en souffrance a augmenté.

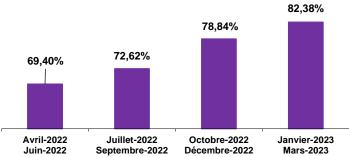
Juillet-2022

Septembre-2022

Avril-2022

Juin-2022

#### EVOLUTION DU TAUX DE REMBOURSEMENT



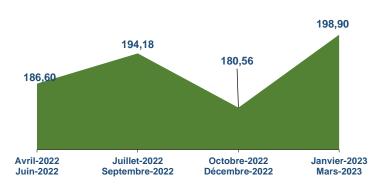
Cependant, le taux de remboursement des crédits s'est de plus en plus amélioré pour franchir la barre des 80% au cours de ce 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

## EVOLUTION DU TAUX DE CREANCES EN SOUFFRANCE (PAR à 90 jours)



Le taux de créances en souffrance s'est apprécié au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, après la performance enregistrée en 2022.

## EVOLUTION DU MONTANT DES DEPOTS (en milliard de FCFA)



L'encours des dépôts a reprie sa course d'augmentation et a atteint ce 1<sup>er</sup> trimestre 2023 un niveau plus élevé que ceux constatés au cours de 2022.

#### ADOPTION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE L'INCLUSION FINANCIERE DU BENIN

Le 1<sup>er</sup> trimestre a été également marqué par l'adoption de la stratégie nationale de l'inclusion financière du Bénin pour la période 2023 – 2027 par le Conseil des Ministres en sa séance du 29 mars 2023. Cette stratégie vise à faire de l'inclusion financière un instrument de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, « A L'HORIZON 2026, LES POPULATIONS BENEFICIENT D'UNE EDUCATION FINANCIERE ET ONT UN ACCES SECURISE AUX PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS ADAPTES DANS UN CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE ADEQUAT ».

La concrétisation des changements attendus à long, moyen et court terme nécessite la mise en œuvre efficace des actions prioritaires relatives au cadre programmatique décliné à travers trois (03) programmes que sont : (i) LE RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL, LEGAL ET REGLEMENTAIRE ; (ii) L'AMELIORATION DE L'OFFRE DES PRODUITS/SERVICES FINANCIERS et (iii) LA PROMOTION DE L'EDUCATION FINANCIERE.

Le coût global prévisionnel de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Inclusion financière est évalué à VINGT-QUATRE MILLIARDS DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS (24.250.000.000) FRANCS CFA.



Immeuble HINNOUHO, AWHANLEKO – COTONOU - DERRIERE EREVAN

BP: 302 Cotonou BENIN Tel: 69 52 00 00 E-mail: secretariat.anssfd@finances.bj